

Résolution présentée par la délégation de l'

Islande

Thème	Développement durable
Concerne	La diminution de la consommation de viande au profit d'autres nouvelles formes d'alimentation

L'Assemblée Générale,

Etonné	par la colossale quantité d'eau utilisée pour la production de viande. En effet, jusqu'à 15'000 litres sont nécessaires à la production de viande bovine contre seulement 700 litres dans les champs agricoles.
Déplorant	La superficie astronomique dédiée aux élevages bovins, qui est d'en moyenne 60 mètres carrés pour chaque kilogramme de bœuf, soit 240 fois de terrain que pour la même quantité de soja.
Alarmé	par la quantité exorbitante de gaz à effet de serre émis par le bétail dédié à la consommation de viande. Effectivement, un kilogramme de volaille produit 8,9 kilogrammes de dioxyde de carbone, un kilogramme de porc en produit 14,3 kilogrammes et un kilogramme de bœuf en produit quant à lui 41 kilogrammes. En comparaison aux céréales qui ne produisent pas du tout de gaz à effet de serre.
Constatant	que l'apport énergétique d'un kilogramme de viande est nettement inférieur à celui d'un kilo de criquets, de blé ou de soja. De plus, la superficie sacrifiée à la production de céréales est jusqu'à 240 fois inférieure à celle d'un élevage bovin. A cela s'ajoute la quantité d'eau utilisée pour leur production qui est environ dix fois plus grande pour la même quantité de blé ou d'insectes.
Décide	<ol style="list-style-type: none">1. Etablissement d'une taxe envers les producteurs de viande,2. Mise en place d'une campagne d'incitation aux nouvelles formes de nourriture, financée par une partie de la taxe prélevée auprès des producteurs de viande.3. Subvention des producteurs de nouveaux types d'alimentation (blé, soja, riz, céréales, insectes...) par l'autre partie des gains de la taxe.

Le texte français fait foi

